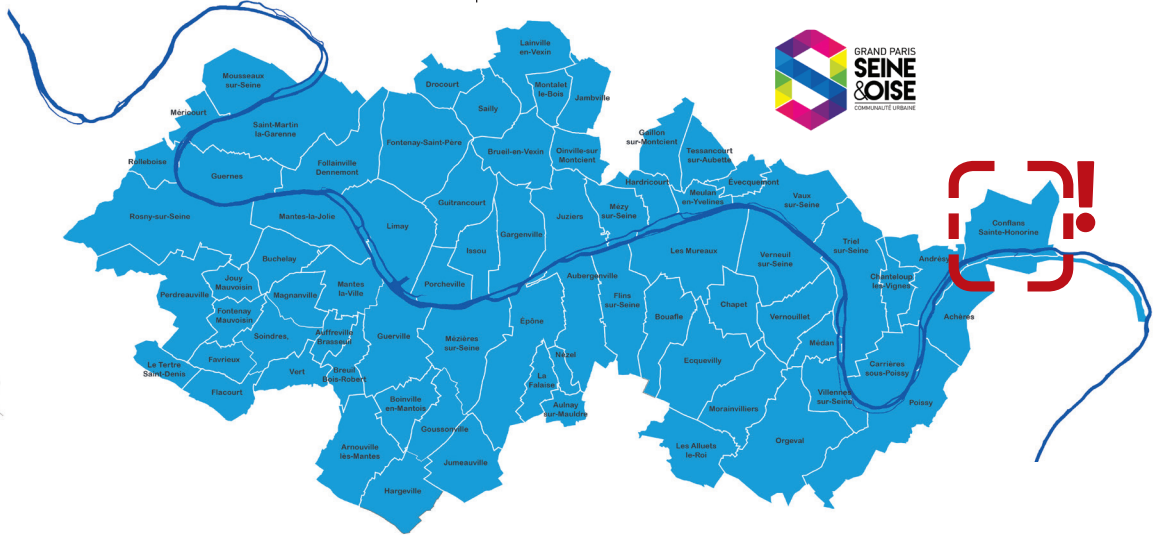




GPSeO*

CONFLANS DILUÉE DANS L'INTERCOMMUNALITÉ ?



LES CHIFFRES

Ce qu'est GPSeO

73 COMMUNES

sur **506 km²**

405000 habitants

- Un Conseil Communautaire composé de 129 délégués représentant les élus des 73 communes dont 1 président (Philippe Tautou) et 15 vice-présidents (Laurent Brosse 4^{ème} vice-président délégué au développement touristique)

- **Ressources :**
Fiscalité Professionnelle Unique (ex-TP perçue par les communes)
+ ressources des communes pour les compétences transférées
+ 28,5% de la taxe d'habitation perçue par les communes
+ dotations de l'Etat

- **Siège :** Aubergenville
- **Effectifs :** > 1 000 agents toutes catégories

INFO

L'assemblée étant majoritairement composée des maires des communes, seulement 4 élus siègent dans le groupe d'opposition.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Conflans a intégré, avec 72 autres communes des Yvelines, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.



quel point commun peut-il y avoir entre la ville de Conflans-Sainte-Honorine et Perdreauville, village de 600 habitants situé à 50 km d'ici, aux confins du Vexin ?

Ces deux communes appartiennent depuis le 1^{er} janvier 2016 à la communauté urbaine la plus peuplée de France : GPSeO. C'est aussi la seule communauté urbaine à ne pas avoir de ville-centre, regroupant 73

communes sans aucune continuité urbaine, qui ne partagent pas le même bassin d'emploi ni le même bassin de vie.

Malgré l'opposition de la majorité des communes concernées, ce regroupement a été imposé par le préfet des Yvelines, à la demande du président du conseil départemental, Pierre Bédier, et avec l'appui de son allié, notre maire Laurent Brosse. Conflans se situe à l'entrée - voire à la marge - de ce territoire, dont le cœur se trouve entre Mantes et les Mureaux.

La majorité actuelle a cédé l'essentiel des compétences de notre municipalité

La majorité actuelle a cédé l'essentiel des compétences de notre municipalité en matières d'aménagement urbain, de transport, d'environnement et

de développement économique, ne conservant que l'éducation et la culture. La Ville dispose cependant d'une « clause de compétence générale » qui lui permet d'intervenir dans tous les domaines si cela relève de l'intérêt général local. Elle peut ainsi compenser les carences de la communauté urbaine mais avec des moyens financiers limités, puisqu'une partie de notre fiscalité lui a été transférée. Conflans a donc perdu une grande part de ses prérogatives, au profit d'une technocratie si vaste qu'elle en devient ingouvernable, de l'aveu même de son président. De fait, malgré les promesses de notre maire et vice-président de GPSeO, la qualité des services a diminué sans réduction des coûts pour les contribuables. Pour ne citer qu'un exemple, le nombre d'agents affectés à l'entretien des espaces verts à Conflans a baissé de 24 à 10. La réactivité des équipes, commandées depuis Gargenville, est déplorable. Dans bien des domaines, la mairie de Conflans n'est plus qu'une boîte aux lettres ou un intermédiaire inutile entre les habitants et GPSeO.

* GPSeO : Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise